



4, Rue des Chevaliers de la Table Ronde

35380 PAIMPONT

☎ : 02 99 07 81 95

E-mail : [ecole.035086e@ac-rennes.fr](mailto:ecole.035086e@ac-rennes.fr)

Site Internet : [www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr](http://www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr)

## Compte-rendu du Conseil d'école du 19 octobre 2021 de 18h30 à 20h30

### Etaients présents :

- Sophie VINGERE, Gladys DEBRAY, Céline DROUET et Gwenaëlle BERTRAND, enseignantes
- Élodie BIGOT, Mélanie LHERMELIER, Amélie LORAND-DABO, Deborah HENTZIEN, Céline GUÉRIN et Cédric HENRY, représentants des parents d'élèves :
- Agnès COLDEFY, directrice de l'école

### Etaients excusés :

- Madame Catherine CANEROT, inspectrice de l'éducation nationale
- Alain LEFEUVRE, maire de Paimpont
- Julien BENKEMOUN, adjoint en charge des affaires scolaires
- Hélène DELFORGE et Elise JOSCHT

### ■ Installation du nouveau conseil d'école

#### Le conseil d'école réunit :

La directrice de l'école :

- ✓ Agnès Coldefy

Le maire et/ou son représentant :

- ✓ Alain Lefeuvre, Julien Benkemoun (adjoint en charge des affaires scolaires)

Les professeurs de l'école :

- ✓ Gladys Debray, Sophie Vingere, Céline Drouet, Gwenaëlle BERTRAND et Christelle Kernaflen

Les représentant(e)s des parents (égal au nombre de classes) élus par les parents d'élèves :

- ✓ Élodie BIGOT, Mélanie LHERMELIER, Amélie LORAND-DABO, et Cédric HENRY, titulaires
- ✓ Hélène DELFORGE, Deborah HENTZIEN, Céline GUÉRIN et Elise Joscht, suppléantes

L'inspectrice de l'éducation nationale de notre nouvelle circonscription à Redon :

- ✓ Madame Catherine CANEROT

### Rappel des missions du conseil d'école

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID173/les-representants-des-parents-d-eleves>

- ✓ Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Dans ce règlement intérieur figurent les horaires, les règles de vie et de fonctionnement de l'école, ou encore les moyens de communication parents-école, etc.
- ✓ Les représentants des parents sont consultés lors de l'adoption du projet d'école proposé par l'équipe pédagogique. Le projet d'école 2020/2025 a été présenté au conseil d'école du 15 juin 2021. (voir compte-rendu du conseil d'école du 15/06/21 sur le site de l'école :
- ✓ Le conseil d'école donne son avis ou formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école. Cela comprend la protection et la sécurité des enfants, les mesures d'intégration des enfants handicapés, la prévention des violences et du harcèlement, le budget, etc.
- ✓ Il veille au respect des valeurs et des principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité.
- ✓

### Le rôle des représentants de parents d'élèves

- ✓ Ils jouent un rôle de relais et de médiateur
- ✓ Ils donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'école
- ✓ Ils font partie des instances de représentations.

## ■ Vote du règlement intérieur 2021/2022

Aucun changement n'a été apporté au règlement intérieur de l'école en dehors des coordonnées du médecin du centre médico-scolaire de Redon dont nous dépendons dorénavant.

(page 4) **5/ Hygiène et santé**

*Si un élève doit suivre un traitement médical, les parents peuvent venir à l'école l'administrer eux-mêmes ou devront contacter le médecin scolaire au centre médico-scolaire de Redon, le docteur Michaut, afin d'établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), s'il s'agit d'un traitement sur une longue durée.*

Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2021/2022 a été approuvé à l'unanimité. Il sera distribué aux familles prochainement, accompagné de la charte de la laïcité à l'école.

■ Point sur les effectifs

Effectif au 19/10/2021						
CYCLE I		CYCLE II		CYCLE III		= 78 élèves
TPS	1			CP	12	
PS	7	CE1	13			
MS	9			CE2	12	
GS	10					
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>37</b>		<b>14</b>		

Enseignantes	ATSEM
--------------	-------

TPS	17 élèves	<b>Sophie Vingere</b> Gwenaëlle Bertrand	Sandra Klopocki
PS			
MS			

GS	22 élèves	<b>Céline Drouet</b> Gwenaëlle Bertrand	Lætitia Cottais
CP			

CE1	25 élèves	<b>Gladys Debray</b>
CE2		

CM1	14 élèves	<b>Agnès Coldefy</b> Christelle Kernaflen
CM2		

Deux familles dont les enfants étaient scolarisés à l'école l'an passé ont demandé à poursuivre l'instruction en famille, exprimant leur crainte à la fois que la nouvelle loi en préparation les empêche pour les années à venir, de choisir ce mode d'instruction et aussi que les mesures sanitaires se durcissent à l'école. Les enfants qui en bénéficient en ont informé la mairie et l'Inspection Académique et des visites pour vérifier que l'enseignement y est conforme, sont assurées par l'inspectrice de la circonscription. Ces enfants peuvent être à nouveau accueillis à l'école en cours d'année si les parents en font la demande.

Par ailleurs, les logements vacants sont peu nombreux sur la commune, assez onéreux en comparaison avec ceux des communes environnantes et les nouvelles installations concernent plus souvent des personnes plus âgées.

En revanche, de nombreuses naissances ont eu lieu en 2020, ce qui peut assurer une remontée des effectifs scolaires pour les années à venir.

## ■ Plan de continuité pédagogique

La situation sanitaire liée à la circulation de la Covid-19 a conduit le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports à identifier différents cas de figure permettant d'assurer la continuité des enseignements dans les écoles, collèges et lycées.

**Les écoles et établissements doivent élaborer, un plan de continuité pédagogique, pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves.** Ce plan devra pouvoir être adapté à tout moment de l'année selon la circulation du virus, ou toute autre situation, obligeant à prendre des mesures ciblées.

Il est appliqué au regard du protocole sanitaire en vigueur au niveau national ou local.

Notre expérience de plusieurs confinements à l'école nous a déjà amené à réfléchir à la mise en place de cette continuité pédagogique et ainsi de prendre en compte : le degré d'autonomie des enfants, les enseignements à privilégier, l'équipement numérique des familles et la diversité des approches et des propositions.

Classe	Comment est assurée la poursuite des apprentissages ? Comment est assurée la communication avec les familles ?
TPS/PS/MS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités envoyées par mail pour la semaine, avec une proposition de répartition quotidienne pour les familles, en étant souple quant à l'organisation.</li> <li>• Les activités proposées sont des activités de manipulation utilisant le matériel de la maison. Il y a aussi des liens internet audio ou vidéo pour reprendre les albums ou comptines de la classe.</li> <li>• + vidéos des rituels envoyées</li> </ul>
GS/CP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de travail hebdomadaire envoyé par mail ou à disposition à l'école sous format papier selon l'équipement des familles (jeux divers +fiches +entraînements logiciels éducatifs...)</li> </ul>
CE1/CE2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de travail sur 2 ou 4 jours avec des activités en étude de la langue(orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire), lecture, mathématiques (calcul, numération, géométrie, mesures, résolution de problèmes). Il peut aussi y avoir des activités complémentaires en anglais, questionner le monde, arts.</li> <li>• Travail à réaliser sur papier ou en entraînement sur <a href="https://classe-numerique.fr/">https://classe-numerique.fr/</a></li> <li>• La communication avec les familles se fait par l'intermédiaire de la boîte mail de la classe : <a href="mailto:ce.paimpont@gmail.com">ce.paimpont@gmail.com</a></li> <li>• Le travail est à rapporter à l'école au retour en classe.</li> </ul>
CM1/CM2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de travail hebdomadaire envoyé par mail ou à disposition à l'école sous format papier selon l'équipement des familles : fiches + entraînements logiciels éducatifs, <a href="https://classe-numerique.fr">https://classe-numerique.fr</a>, <a href="https://rallye-lecture.fr/">https://rallye-lecture.fr/</a>, livres et magazines</li> <li>• envoi de documents sous format PDF ou vidéos dans les matières autres que le français et les mathématiques.</li> <li>• La communication avec les familles se fait par mail sur l'adresse de l'école : <a href="mailto:ecole.0350386e@ac-rennes.fr">ecole.0350386e@ac-rennes.fr</a> ou par téléphone si la famille ne dispose pas d'ordinateur.</li> <li>• le travail terminé est à renvoyer sur la boîte mail en PDF ou JPG ou à rapporter à l'école selon le temps d'isolement.</li> </ul>

Afin d'adapter les demandes, il est important que nous soyons informées des situations, des ressentis, des difficultés des enfants et des parents qui doivent assurer l'enseignement à distance. La communication avec les familles se fait par mail ou par téléphone si la famille ne dispose pas d'équipement numérique.

## ■ Mise en sécurité des élèves : présentation des PPMS 2021/2022 et exercices

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un plan destiné à mettre les enfants, le personnel et le public éventuel de l'école en sûreté en cas de déclenchement d'une alerte pour risques majeurs en attendant les secours.

- ✓ Qu'est-ce qu'un risque majeur ?  
C'est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou humaine, inattendu, de faible fréquence mais potentiellement grave.
  
- ✓ Quels sont les risques majeurs pour notre école ?
  - Tempête, inondation, feux de forêt
  - Transport de matières dangereuses
  - Intrusion extérieure
  
- ✓ Qui doit être informé de l'élaboration de ce plan ?
  - les personnels enseignants et personnels communaux travaillant à l'école
  - les élèves et les familles
  - la mairie
  - l'Inspectrice de l'Education Nationale

### Chaque année, le PPMS est évalué et actualisé.

Trois exercices sont effectués durant l'année scolaire :

- ✓ Intrusion malveillante (L'exercice a été programmé le 30 septembre)
- ✓ Risques majeurs (2 exercices sont à prévoir)
- ✓ + 2 exercices incendie

## ■ Projets pédagogiques 2021/2022

Enjeux	1 - Faire grandir tous les élèves en favorisant la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la coopération	2 - Développer l'engagement et la sensibilité pour une meilleure connaissance et conscience du monde
Parcours	Culture numérique/Parcours citoyen/ Apprentissages fondamentaux	Culture numérique/Parcours citoyen/ EDD/EAC/Parcours santé
TPS/PS/MS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontrer, connaître et pratiquer avec Cécile White, auteure et illustratrice de littérature jeunesse (du 24/01/22 au 4 avril 2022)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cinécole</li> <li>Festival Takorama (du 01/03/22 au 25/06/22)</li> <li>Rencontres sportives</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers autonomes de manipulation</li> <li>Rencontres parents/enfants autour des jeux de société</li> </ul>	
GS/CP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontrer, connaître et pratiquer avec Cécile White, auteure et illustratrice de littérature jeunesse (du 10/09/21 au 22/10/21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Piscine (du 07/03/22 au 30/05/22)</li> <li>Festival Takorama (du 01/03/22 au 25/06/22)</li> <li>Cinécole</li> <li>Rencontres sportives</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prix des incorruptibles</li> <li>Ateliers autonomes de manipulation</li> </ul>	
CE1/CE2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prix des incorruptibles</li> <li>Temps d'entraînements en autonomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Piscine (10/09/21 au 24/11/21)</li> <li>Sorties à pied à la découverte de la commune</li> <li>Rencontrer, connaître et pratiquer avec Stéphane Le Roux, réalisateur de court-métrage</li> <li>Ecole et cinéma</li> <li>Création d'une aire terrestre éducative autour de l'école</li> <li>Festival Takorama (du 01/03/22 au 25/06/22)</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Séjour avec nuitées à Noirmoutier du 25 au 29 avril 2022 (Énergies et pratique sportive)</li> </ul>
CM1/CM2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séjour avec nuitées à Noirmoutier du 25 au 29 avril 2022 (Énergies et char à voile)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Piscine (10/09/21 au 19/11/21)</li> <li>Sorties à pied pour découvrir l'histoire de Paimpont</li> <li>Rencontrer, connaître et pratiquer avec Stéphane Le Roux, réalisateur de court-métrage</li> <li>Ecole et cinéma</li> <li>Création d'une aire terrestre éducative autour de l'école</li> <li>Festival Takorama (du 01/03/22 au 25/06/22)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de travail personnel</li> <li>PIDAPI</li> <li>Eurêkamaths</li> <li>Prix des incorruptibles</li> <li>Le feuilleton des Incos</li> </ul>	

Enjeux	1 - Faire grandir tous les élèves en favorisant la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la coopération	2 - Développer l'engagement et la sensibilité pour une meilleure connaissance et conscience du monde
Parcours	Culture numérique/Parcours citoyen/ Apprentissages fondamentaux	Culture numérique/Parcours citoyen/ EDD/EAC/Parcours santé
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de parole quotidiens</li> <li>• Écriture régulière de textes en autonomie ou en dictée à l'adulte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborations avec des acteurs du territoire : Foyer Argoat (ADAPEI), CCAS, mairie, médiathèque, amicale laïque</li> <li>• Quinzaine de la marche et du vélo</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fête d'automne le samedi 13 novembre</li> <li>• Élection des éco-délégués (novembre 2021)</li> <li>• Programme Éco-école (diagnostic sur les énergies et réunion du comité de pilotage en décembre 2021)</li> </ul>	

Gladys Debray est en relation avec la Ligue de l'enseignement pour affiner le programme des CE1/CE2 de la sortie avec nuitées à Noirmoutier. Les élèves de CE1 ne sont pas autorisés à pratiquer le char à voile et Gladys ne souhaite pas scinder son groupe-classe. Pourquoi ne pas leur proposer une activité autour du maniement du cerf-volant ou une sortie cycliste sur des sentiers ?

Une réunion sera programmée en janvier pour présenter le projet de sortie aux familles. D'ici là, nous devons rédiger le projet pédagogique à destination de l'inspection académique et établir un budget prévisionnel en veillant que la participation financière des familles soit accessible à tous.

L'an passé, à l'initiative de madame CHEVILLON, adjointe déléguée au CCAS, tous les élèves avaient écrit et illustré une carte de vœux personnalisée destinée à une personne de +85 ans résidant sur la commune de Paimpont, Cette action avait été appréciée par tous et nous espérons qu'elle sera reconduite cette année.

Les ateliers organisés avec les classes de CP à CM2 et les résidents du foyer d'adultes handicapés du foyer Agoat ont repris une fois par mois et vont se diversifier : cuisine, jardinage et jeux de société.

Les rendez-vous mensuels à la médiathèque ont également repris.

Samedi 13 novembre de 9h30 à 12h, une **Fête d'automne** organisée par l'équipe enseignante, aura lieu à l'école, matinée festive autour des thèmes de l'automne et du jardin à destination des enfants de l'école et de leurs familles. Cette matinée a aussi pour objectif de poursuivre l'aménagement des jardins et du poulailler de l'école.

Les élèves qui étaient scolarisée en CM2 l'an passé sont également invités, car ils avaient participé accompagnés par Delphine DUPIN, conceptrice de paysages comestibles, au nouvel aménagement de notre forêt-jardin.

Les enseignantes animeront chacune un atelier et des parents se sont déjà proposé pour y participer, soit en apportant de quoi jardiner ou se restaurer, soit en encadrant un atelier de cuisine ou de sciences participatives.

#### Animations

##### Au jardin

- ✓ Plantations dans la forêt-jardin
- ✓ Préparation de lasagnes dans le potager
- ✓ Peinture du poulailler

- ✓ Préparation d'une soupe d'automne et de gâteaux
- ✓ Inauguration du poulailler
- ✓ Ateliers et animations sur le thème de l'automne et du jardin (land-art, jeux buissonniers, sciences participatives, ...)
- ✓ Goûter

## ■ OCCE : bilan financier

Sophie VINGERE, mandataire de l'OCCE présente le bilan financier.

### Fin du bilan des actions de la coopérative de l'année précédente 2020/2021

Nous avons présenté des comptes équilibrés lors du dernier conseil d'école, certains projets n'étaient pas encore clôturés :

Nous avons reçu la subvention de la mairie demandée pour les activités éducatives en janvier 2021 : **1343€**

### Budget prévisionnel 2021/2022

Participation volontaire des familles (montant proposé 5€) □ **350€** (pour mémoire : 410€ l'an dernier et 460€ en 2019/2020)

Subvention que nous pensons demander à l'amicale : **2300€** (montant correspondant aux projets pédagogiques des enseignants).

Subvention demandée à l'amicale pour la classe de découverte environ 40% du montant global estimé à 14000€ comme les années précédentes.

ACTIONS	Montant (€)	Amicale laïque	Mairie	OCCE / DAAC
<b>Abonnements, ...</b>				
Abonnement magazine J Coop	34			
Abonnement documentaire BtJ	34			
Un jour une actu	56			
Prix des Incorruptibles CE2/CM1	126,64	126,64		
Prix des Incorruptibles CE1	64,56	64,56		
Prix des Incorruptibles CM2	68,96	68,96		
Prix des Incorruptibles maternelle	68,15	68,15		
Prix des Incorruptibles CP	62,51	62,51		
Adhésion Prix des Incorruptibles	30	30		
<b>Sorties</b>				
Ecole et cinéma CE et CM (39X3X2,5€)	293			
Cinécole Mat/CP (39X2X2,50€)	195			
animation fin d'année PS/MS	250			
animation fin d'année GS/CP	250			
<b>Intervenants</b>				



Intervention Cécile White	1300	300		1000
Gouren	490,14			
Spectacle La Loggia entre 5 et 8€ x 3 classes	400			
<b>Matériel</b>				
Plantations forêt jardin	500			
Matériel piscine	20			20
<b>TOTAL</b>	<b>4242,96</b>			
<b>DEPLACEMENTS (en attente de devis)</b>				
Sorti fin d'année PS/MS	300			
Sortie de fin d'année GS/CP	300			
Cinéma L'Hermine à Plélan (7 x 110€)	710			
Rencontre sportive maternelle	110			
Déplacement Point Clos	150			
<b>TOTAL</b>	<b>1570</b>			
<b>TOTAL actions 2021/2022</b>	<b>5812,96</b>			
Subvention activités éducatives mairie	1326			
Subvention DAAC	1000			
Participation OCCE	1000			
Subvention amicale	2486,96			

## ■ Présentation des Aires Terrestres Éducatives

**Notre dossier d'inscription au projet "aire terrestre éducative" déposé à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) le 14 octobre 2021 a été accepté.**



Une aire éducative est un petit territoire naturel géré par les élèves d'une ou plusieurs classes, du cycle 3 ou 4, encadrés par leurs enseignantes et une structure de la sphère de l'éducation à l'environnement. L'école de Paimpont est engagée depuis 2014 dans une démarche de développement durable et a intégré, en plus de la communauté éducative, la mairie et les acteurs locaux dans les comités de pilotage. Ainsi, elle a été labellisée cinq fois Éco-École

et obtenu le niveau 2 du label E3D. Des coins nature ont été conçus et réalisés avec les élèves dans l'enceinte scolaire, dans le but de favoriser la biodiversité à l'école. La création d'une aire terrestre éducative permettra grâce à un partenariat élargi et notre volonté de déploiement, la pérennisation de notre engagement.

Classes engagées : CM1/CM2 (14 élèves) et CE1/CE2 (25 élèves)

Encadrement : Les enseignantes Agnès Coldefy, Gladys Debray et Régis Supper en tant que référent à la Station biologique de Paimpont (Université de Rennes 1)

Le périmètre de l'aire suivra une logique d'accessibilité à pied et sera affiné par la suite avec les élèves. La mesure étant : 15 minutes de marche pour un élève de CE1, le rayon sera d'environ 750 m autour de l'école.

En plus du jardin-forêt de l'école ayant servi de base aux projets EDD depuis 2014, des sites d'intérêts sont déjà identifiés :

- Étang de l'Abbaye (Espace Naturel Sensible 35) et la ceinture de végétation de l'étang (zone Natura 2000)
- Zones humides (prairies, tourbières)
- Clairières agricoles (Cannée)
- Franges boisées du bourg avec peuplements feuillus, résineux et mixtes)
- Carrière & ruisseau de la Moutte, ...

La mosaïque d'habitats naturels, semi-naturels et urbanisés couverte par l'aire présentera une diversité d'exemples favorisant l'appropriation de la gestion des espaces et des espèces aux yeux des élèves.

#### ■ **Commémoration du 11 novembre**

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre aura lieu à Paimpont, le dimanche suivant, soit, cette année, le 14 novembre. Les élus de la commune auraient souhaité que les élèves de CE1/CE2 et de CM1/CM2 accompagnés de leurs enseignantes, viennent chanter la marseillaise.

Nous avons répondu à Julien Benkemoun que cette année, les thèmes liés à cette cérémonie ne faisaient pas partie de notre programmation en histoire et en EMC, comme cela avait été le cas au moment du centenaire et nous avons donc demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir nous excuser.

Par ailleurs, le 13 novembre, il y a déjà deux autres événements nous impliquant, la fête d'automne et le loto organisé par l'amicale laïque.

#### ■ **Calendrier des conseils d'école 2021/2022**

→ Lundi 28 février 2022 de 18h30 à 20h30

→ Lundi 13 juin 2022 de 18h30 à 20h30